

La conservation d'objets hétéroclites dans les dépôts d'archives

Olivier Justafré

Citer ce document / Cite this document :

Justafré Olivier. La conservation d'objets hétéroclites dans les dépôts d'archives. In: La Gazette des archives, n°229, 2013. Varia. pp. 159-169;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_229_1_5199

Document généré le 15/03/2017

La conservation d'objets hétéroclites dans les dépôts d'archives

Olivier JUSTAFRÉ

Il serait très réducteur et surtout totalement erroné de penser, selon une idée reçue, que les dépôts d'archives ne contiennent que des documents administratifs, fiscaux ou familiaux. Si ceux-ci, qu'ils soient rédigés sur papier ou sur parchemin, représentent de loin, il est vrai, la majeure partie des fonds, il n'en demeure pas moins que l'archiviste est amené à croiser au fil des travées des matériaux aussi divers qu'improbables en ces lieux. Cette situation relèverait de la seule anecdote si elle ne constituait pas quelquefois un véritable casse-tête pour les conservateurs et agents en charge de ces collections singulières.

Dès ses premières heures de présence dans un service d'archives, tout nouvel employé apprend que pour une conservation optimale du papier il est important de respecter le plus scrupuleusement possible une température de 18° C et une humidité relative de 55 %, et ce en prenant le plus grand soin de ne pas faire subir aux documents d'écarts climatiques brutaux. Il est en revanche très rare que ce même agent soit informé des conditions indispensables à la sauvegarde de matrices métalliques, d'échantillons textiles anciens, de documents scellés ou encore de maquettes d'architecture en plastique. Pourtant, ainsi que nous allons le voir, il est fréquent que les dépôts conservent, parfois même à l'insu de leur propre personnel, les objets les plus hétéroclites qu'il soit possible de concevoir. En tête des séries renfermant ces matériaux inhabituels nous trouvons, fort logiquement d'ailleurs, les archives judiciaires et leurs incontournables pièces à convictions, à condition toutefois que celles-ci n'aient pas connu une élimination en bonne et due forme. Les modèles déposés conservés dans les fonds des tribunaux de commerce fournissent également leur contingent d'objets. Moins officiels et nettement plus composites, les fonds privés ne sont pas en reste et regorgent eux aussi des matériaux les plus insoupçonnés. Le caractère hétérogène de ces documents, si tant est que le terme soit adapté pour ces objets, change considérablement la problématique de conservation et nécessite une

documentation spécifique pour chaque cas de figure et la mise en œuvre de conditions de conservation adaptées.

Tâchons par conséquent de découvrir quels sont les différents types de matériaux que l'on peut rencontrer dans un service d'archives afin de définir au mieux les conditions de conservation préventive les plus adaptées à chaque situation ainsi que les interventions éventuellement réalisables. Il n'est nullement question ici de rédiger un traité de restauration ni même de conservation mais, plus modestement et surtout plus raisonnablement, d'entrevoir les particularismes de ces matières mal connues dans notre profession, de fournir quelques conseils sur les conditions dans lesquelles ces objets doivent être placés ainsi que sur les gestes à effectuer ou à éviter. Certaines interventions, pourtant louables, peuvent en effet s'avérer désastreuses pour la pérennité de ces témoignages archivistiques.

Papiers et parchemins

Depuis longtemps, papier et parchemin ne possèdent plus de secret pour les archivistes et chacun d'eux met un point d'honneur à veiller au maintien des conditions climatiques en usage sous nos latitudes. Leurs variations, parfois inévitables, doivent être les moins violentes possible afin d'éviter que des distorsions – allongement et rétractation – n'entraînent une rupture des matériaux ou du tracé qui s'y trouve appliqué. Sont particulièrement exposés à ce risque les parchemins enluminés. Une modification de la température de plus ou moins 2° C étalée sur 24 heures est généralement considérée comme acceptable, tout comme est tolérée une variation de l'humidité relative (HR) de plus ou moins 5 % sur une période identique. Ceci étant, nous savons tous qu'il est extrêmement difficile de maintenir des conditions climatiques parfaitement stables dans nos magasins de conservation et que des écarts sont observables dans presque tous les bâtiments. Il est habituellement admis qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer tant que la température demeure comprise entre 16 et 21° C et l'humidité relative entre 40 et 60 %. Sortir de ces valeurs doit amener le responsable du service à envisager sans tarder des solutions pour réguler efficacement ses locaux (installation de déshumidificateurs par exemple). Étant donné l'importante littérature consacrée à la conservation du papier et du parchemin, essayons plutôt de nous pencher sur les matériaux, tant organiques qu'inorganiques, auxquels les archivistes sont moins fréquemment confrontés.

Métaux et alliages

Le métal n'est pas tout à fait un inconnu pour les conservateurs puisqu'il n'est pas rare que les magasins recèlent des collections numismatiques plus ou moins importantes ou encore des plaques de cuivre gravées destinées à l'illustration d'ouvrages. Tous ces métaux possèdent des caractéristiques qui leur sont propres et nécessitent de ce fait des conditions particulières de conservation. Ainsi, il est par exemple totalement contre-indiqué de faire cohabiter dans un même conditionnement (boîte à compartiments, plateau ou tiroir de meuble à plans) des monnaies de natures différentes (or, argent, bronze, aluminium, etc.). Il résulterait d'une telle disposition une corrosion de certaines d'entre elles, corrosion fortement accélérée en cas de confinement de ces pièces dans de petits volumes. Il est donc essentiel de veiller à isoler ces objets par type de métal. De manière générale, et ceci est principalement valable pour les pièces, il ne faut jamais conserver ces objets dans des enveloppes confectionnées en papier acide ou dans des pochettes de polychlorure de vinyle (PVC) à moins que la fabrication de celui-ci soit garantie sans plastifiant acide. Il résulterait de tels rangements une détérioration rapide de toutes les pièces en alliage de cuivre. Il est également recommandé d'éviter l'emploi de médailliers en bois et tout particulièrement en chêne puisque ceux-ci dégagent des acides qui corroderaient les collections qu'ils abritent. Nous privilégierons donc des conditionnements en polyéthylène, en polyester ou en papiers et cartons neutres.

S'il n'est pas à craindre que la lumière n'endommage le métal, il en est tout autrement de l'humidité et par conséquent, afin d'éviter toute altération, l'humidité relative devra être beaucoup plus basse que pour le reste des collections. Si l'idéal serait un taux de 30 %, ce qui est souvent difficile à obtenir sauf en présence d'un local exclusivement consacré à ces objets, une fourchette entre ce chiffre et 55 % semble acceptable, 55 % étant la limite à ne pas franchir. Les éléments métalliques présentant déjà des signes de corrosion devront être conservés dans une atmosphère plus sèche (30 % d'HR) qui sera localement obtenue à l'aide de gel de silice. L'ensemble des monnaies et médailles sera manipulé par une personne pourvue de gants de coton ou de nitrile, et ceci afin de protéger le métal des sécrétions de la peau. De manière générale, on privilégiera l'usage de gants de coton à celui de gants en latex, ces derniers contenant du soufre qui pourrait altérer certains matériaux tels que l'argent par exemple. Outre l'oxydation, ces objets sont également susceptibles d'être dégradés du fait de frottements contre des surfaces plus ou moins abrasives ou encore de chocs avec des éléments plus durs, d'où l'importance de

les conserver dans des casiers dotés de compartiments individualisés. Signalons le cas peu courant des alliages d'aluminium, fortement hygroscopiques, pour lesquels une humidité excessive provoquerait une corrosion galvanique pouvant conduire à une destruction complète de l'objet.

Autre point relatif aux objets métalliques : la patine. Nous sommes conscients qu'il peut être tentant de restituer leur éclat primitif à une monnaie d'argent antique ou à un bronze du XIX^e siècle afin de les rendre « présentables » dans le cadre d'une exposition, mais il ne faut pas perdre de vue que le nettoyage d'un objet métallique est toujours irréversible et doit donc être réalisé en parfaite connaissance de cause. Outre le fait qu'elle isole et protège donc le métal, la patine fait partie intégrante de l'histoire de l'objet et il n'est que très exceptionnellement souhaitable de l'en débarrasser. Quand bien même serait-elle justifiée et nécessaire, cette intervention devrait automatiquement être réalisée avec un produit pleinement adapté au métal en question en évitant, *a priori*, toute « recette de grand-mère ». Attention toutefois à ne pas confondre patine – à conserver – et encrassement – à enlever –. Les pièces de monnaies peuvent par exemple être débarrassées de leur saleté superficielle sans en altérer la patine. Cette opération de lavage sera réalisée à l'aide d'eau distillée tiède et de savon doux dilué. La pièce sera ensuite rincée à l'eau distillée puis dégraissée et asséchée dans de l'acétone avant de sécher à l'air sur un papier absorbant¹. Ne jamais utiliser les nettoyeurs pour métaux qui, abrasifs, grifferaient la surface des monnaies. Pour toute intervention sur des objets métalliques, nous ne pouvons qu'inciter les conservateurs, en cas de doute et avant tout geste maladroit, à prendre conseil auprès d'un professionnel de la restauration de métaux².

Peut-être plus encore que pour les autres métaux, il est absolument déconseillé de conserver dans des meubles en bois les bulles de plomb, relativement courantes en Archives départementales. Il résulterait de cette cohabitation des émanations d'acide acétique qui entraîneraient une altération des plus dommageables du plomb³. Par ailleurs, en raison de la toxicité de ce métal, les objets qui en sont constitués devront être manipulés à l'aide de gants.

¹ Attention toutefois à ne pas employer cette technique sur des médailles revêtues d'une couche de vernis ou de résine ne supportant pas l'action de l'acétone.

² Nous renvoyons également vers l'excellent ouvrage de SELWYN (Lyndsie), *Métaux et corrosions : un manuel pour le professionnel de la conservation*, Ottawa, Institut canadien de Conservation, 2004.

³ COLSON (I.), DEGRIGNY (C.), DUBUS (M.), « Les chartes scellées par des bulles de plomb et leur conservation aux Archives nationales », dans *La Gazette des archives*, n° 192, 2001, p.221-235.

Cire

Ces bulles de plombs nous renvoient de par leur usage aux sceaux qui, trop souvent, se brisent dans nos cartons d'archives et nécessitent donc une attention toute particulière en raison de leur vulnérabilité. Outre les chocs, la cire qui les constitue supporte très mal les températures élevées et il est important de veiller à ce que les magasins dans lesquels ils sont entreposés répondent efficacement aux conditions atmosphériques préconisées. Le fait que ces objets soient indissociables des documents auxquels ils sont liés, dans tous les sens du terme, rend d'autant plus importante cette mesure car un risque existe, en cas de chaleur, pour que la cire légèrement ramollie vienne tacher l'acte avec lequel elle est en contact. Aussi, afin d'éviter ce type de dégradation, nous veillerons autant que possible à isoler le sceau par l'ajout d'une pochette molletonnée qui le protégera également des chocs ou à défaut confinerà les fragments en vue d'une future restauration. Il est également souhaitable d'indiquer sur les boîtes renfermant ces documents scellés, dans le cas où ils n'ont pas été systématiquement extraits, que des précautions particulières doivent être observées lors de la manipulation. Ces objets étant réellement spécifiques à restaurer, il conviendra de se rapprocher du service des sceaux des Archives nationales avant d'envisager une quelconque intervention, si bénigne puisse-t-elle paraître.

Bois et matières végétales

Moins communs en dépôt d'archives, les objets de bois sont également plus aisés à préserver. Il est cependant recommandé de ne pas les conserver dans les mêmes pièces que les documents d'archives mais de leur consacrer de manière exclusive un local ou tout du moins une partie de local et ceci à cause de leur caractère potentiellement attractif pour de nombreux insectes xylophages qui pourraient, à l'image de la larve de vrillette, s'avérer également fort friands de la cellulose du papier ou d'autres matériaux constitutifs des archives situées à proximité. En cas d'infestation d'insectes, détectable grâce à des pièges à insectes ou à la découverte de spécimens morts, la solution la plus raisonnable est d'éradiquer leur présence par anoxie (privation d'oxygène)¹. Quelle que soit

¹ Précisons toutefois que ce procédé n'a aucun effet en cas de microorganismes et que, dans ce dernier cas, seule une désinfection à l'oxyde d'éthylène sera efficace.

son essence, le bois peut se rencontrer *via* les ais de reliures médiévales, les montants de cartes anciennes, les cadres, certains tiroirs de fichiers conservés « dans l'état » dans les magasins, mais également au travers d'objets plus insolites tels que des statues ou des modèles déposés. Ces objets doivent être isolés du sol et des murs à l'aide de baguettes ou de mousses afin d'éviter au bois, matériau fortement poreux, tout risque d'humidification par capillarité. Des changements importants et/ou répétés de température et d'humidité relative provoqueraient des variations de volume pour l'objet (gonflement puis rétractation) qui seraient eux-mêmes cause de fissures et de cassures. Sur ces objets, seul un professionnel peut être amené à pratiquer des interventions telles que la désinsectisation (jamais de produits du commerce), le nettoyage (jamais d'eau) ou encore le remontage d'éléments disjoints (jamais de silicone ni de clous). Si leur taille le permet, les objets les plus fragiles seront conditionnés dans des boîtes réalisées sur mesures et calés à l'aide de matériaux de conservation.

Le bois nous conduit tout droit au second objet partiellement végétal que referment nos collections, à savoir les herbiers. La complexité de ceux-ci vient en partie de la double nature de leur constitution, papier et végétaux, lesquels ne vont pas forcément avoir les mêmes exigences climatiques. De plus, malgré une grande diversité des méthodes de réalisation de ces recueils, il est fréquent que les spécimens collectés, originellement maintenus par d'étroites bandes de papier, soient de nos jours désolidarisés du support. D'autres fois, les plantes étaient collées à même le papier ce qui ne rend que plus délicate toute intervention. Enfin, l'extrême fragilité des échantillons conservés combinée aux manipulations parfois indécrites que connut le volume a provoqué cassures et effritements des plantes et par conséquent la présence de nombreux débris très complexes à identifier. Pour ces herbiers, le conservateur va pouvoir faire procéder à certaines interventions tel qu'un dépoussiérage minutieux réalisé à l'aide d'un pinceau souple pour les végétaux et d'une gomme latex pour les supports de papier. Les fragments dont il est possible d'identifier avec certitude l'emplacement initial seront refixés à l'aide de papier japon. D'éventuelles interventions plus poussées devront être confiées à un atelier spécialisé, comme par exemple celui du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Quoi qu'il en soit, que l'herbier soit restauré ou non, il convient de le préserver de la poussière sous peine de voir son état se détériorer de manière accélérée et souvent irréversible. Son conditionnement en boîte de conservation est donc incontournable et on prendra soin, sur l'extérieur de cette boîte, d'indiquer clairement que cet herbier doit être manipulé avec précaution et sans le moindre choc. Pour cette dernière raison, l'herbier sera toujours conservé à plat et on évitera de le placer sur des

rayonnages mobiles ou trop en hauteur. Afin de ne pas rendre cassants les spécimens végétaux, l'hygrométrie ne devra pas être trop basse et un taux d'humidité relative de 55 % semble approprié. Bien entendu, ce type d'objet étant particulièrement sensible à la lumière, toutes les précautions nécessaires seront prises pour limiter au maximum son exposition aux ultraviolets et aux infrarouges, notamment lors d'éventuelles présentations au public. Enfin, en raison de l'attrait que peuvent provoquer ces plantes pour les insectes, on veillera scrupuleusement à leur absence complète des magasins où se trouvent conservés ces herbiers.

Pierres et plâtres

De manière moins fréquente que pour le bois ou les herbiers, il arrive que les magasiniers soient confrontés à des objets minéraux, comme par exemple des pierres lithographiques issues de fonds d'imprimeurs ou d'artistes, ou encore des collections minéralogiques qui, même si leur place devrait être au sein des collections muséales, se trouvent parfois indissociables de fonds d'archives en vertu des volontés du donateur et de la cohérence de l'ensemble. Des éléments d'architecture anciens peuvent également être stockés en dépôt d'archives. Ces derniers, en raison même de leur destination, sont extrêmement peu sujets aux variations de température et d'humidité lorsqu'ils sont conservés à l'abri des intempéries, mais ils ne demeurent pas moins susceptibles d'être endommagés par des risques mécaniques (chutes, chocs). Par conséquent, afin de les préserver au mieux, il est intéressant de veiller à ne pas les entreposer sur des tablettes hautes desquelles ils pourraient chuter lors de manipulations du fait de leur poids. Les objets de taille plus modeste seront conservés dans des conditionnements où ils se trouveront calés grâce à des mousses répondant aux normes de conservation. Comme pour l'ensemble des objets fragiles, on prendra garde d'indiquer à l'extérieur de la boîte que celle-ci doit être manipulée avec précautions en raison du caractère fragile de son contenu. Le cas des objets réalisés en plâtre diffère sensiblement des éléments lithiques qui précèdent. Composé d'eau et de sulfate de calcium pulvérisé (gypse), ce matériau est par nature fortement poreux et hygroscopique, caractéristiques qui rendent son nettoyage des plus délicats et seul un dépoussiérage à l'aide d'un pinceau sera envisageable en interne. Les objets de plâtre seront manipulés à l'aide de gants propres afin d'éviter tout transfert d'huile naturelle ou d'humidité en provenance de la peau. Enfin, ces plâtres, s'ils ne peuvent être conditionnés en raison de leur taille, seront recouverts afin de les protéger de la poussière.

Verre

Nettement plus vulnérables sont les nombreuses plaques de verre composant les collections photographiques antérieures aux années 1950, d'où la nécessité d'indiquer clairement sur les rayonnages les précautions à prendre. Au sein de boîtes adaptées, chaque plaque sera protégée des frottements et rayures par une chemise à quatre rabats en papier chimiquement neutre (pH 7). Contrairement aux papiers employés pour le conditionnement des documents d'archives, ceux qui serviront à réaliser les pochettes destinées aux tirages photographiques et aux plaques de verre ne devront pas contenir de charge alcaline¹. Ces fragiles témoignages seront autant que possible entreposés dans des magasins où la température ne dépassera pas les 20° C et l'humidité relative sera de 35 %. Des conditions climatiques inadaptées (chaud et humide) auraient pour conséquences un ramollissement du liant et le développement de moisissures sur la couche de gélatine. À l'inverse, une ambiance trop sèche entraînerait une contraction et un craquellement de ce même liant. Les interventions sur ce type de support doivent se limiter à un nettoyage effectué par un agent formé préalablement, en laissant les traitements plus lourds, tels que la restauration des verres brisés ou le recollement de la pellicule gélatino-argentique, à des restaurateurs spécialisés dans ce domaine. Bien entendu, les plaques de verre seront manipulées avec des mains gantées de coton, afin que les sécrétions de la peau n'altèrent pas l'émulsion. Cette précaution aura pour second avantage de limiter sensiblement les risques de coupures pour l'agent. Quoiqu'elles ne soient pas constituées de verre, nous tenons à faire ici une parenthèse sur le cas très particulier des photographies réalisées à partir de nitrate de cellulose, hantise des conservateurs en raison de leur caractère auto-inflammable. Il est très important de veiller à ce que ces documents soient conservés individuellement dans des pochettes de papier neutre en s'assurant toutefois que ces conditionnements ne soient pas totalement hermétiques, ce qui aurait pour effet d'empêcher l'acide nitrique dégagé par ces films de circuler et de se diluer dans l'air ambiant. Ces négatifs doivent être entreposés dans des conditions climatiques très basses, idéalement 2° C pour 30 % d'humidité relative, même s'il est envisageable de monter jusqu'à une température de 14° C pour une hygrométrie de 40 %, ces dernières valeurs étant nettement plus aisées à obtenir dans les dépôts.

¹ CAULIEZ (Nelly), *Pour la reliure et la restauration des documents d'archives*, Direction des Archives de France, juin 2009, p. 30.

Plastiques

Surprenante dans le contexte archivistique et bien qu'en continuelle expansion, la présence d'objets en plastique prend souvent au dépourvu les responsables de collections. D'une part, la problématique de la conservation-restauration des objets patrimoniaux ainsi fabriqués est relativement récente, et d'autre part il existe une grande diversité de compositions dans les éléments regroupés sous cette appellation générique, chacun d'eux possédant ses spécificités propres. Pour l'ensemble de ces produits, la lumière, et tout particulièrement les ultraviolets qu'elle véhicule, va engendrer des dégradations physiques et il convient donc de limiter au maximum l'exposition de ces objets à une quelconque source lumineuse. En ce qui concerne les conditions climatiques, les rares études menées sur le sujet semblent préconiser une température située entre 15 et 20° C pour une hygrométrie comprise entre 40 et 55 %¹. Devant la complexité des interventions sur des documents de cette nature, il est primordial, une nouvelle fois, de s'adresser à des organismes spécialisés, tels que des musées d'art contemporains ou industriels, afin de connaître les possibilités de restauration envisageables.

Tableaux

Il n'est pas rare que nos dépôts renferment quelques tableaux issus de fonds privés ou représentant l'un ou l'autre des directeurs qui se sont succédé à la tête de l'institution. Dans ce dernier cas, la conservation est plus délicate à mettre en œuvre puisqu'il arrive que ces œuvres ornent couloirs, bureaux ou salles de conférence, échappant ainsi à toute surveillance climatique. L'environnement recommandé pour la conservation *optimum* de ces objets composés de bois, de toile et de peintures, est peu ou prou le même que pour le papier : 19° C pour 55 % d'humidité relative. Comme pour l'ensemble des matériaux évoqués précédemment, le danger vient essentiellement de variations importantes et brutales de ces conditions. Les conséquences d'une humidité trop élevée seraient un gonflement du bois et un allongement de la toile, dont le corollaire serait un

¹ RAMEL (Sylvie), « Point de vue sur la conservation-restauration des matières plastiques », *CeROArt* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 octobre 2007, consulté le 31 juillet 2012 : <http://ceroart.revues.org/395>

soulèvement et un écaillage de la couche picturale. À l'inverse, une atmosphère inférieure à 40 % d'humidité relative entraînerait une fragilisation du bois, des ruptures de fils dans la toile ainsi que, là encore, un écaillage de la peinture. Si l'œuvre est présentée, la source d'éclairage en sera éloignée et l'accrochage ne se fera jamais sur un mur directement ensoleillé. Profitons de l'évocation de ces œuvres graphiques pour rappeler que les dessins réalisés au fusain ou au pastel ne doivent en aucun cas être conservés dans des pochettes de film polyester (type mélinex ou mylar) dont le caractère électrostatique endommagerait irrémédiablement le tracé. Des chemises de papier permanent seront confectionnées pour la conservation à plat de ces documents.

Tissus

Les objets textiles se présentent sous de multiples formes dans les collections d'archives publiques ou privées : sacs à procès, impressions sur soie, drapeaux, vêtements, etc. Les conditions climatiques pour une conservation convenable du textile sont identiques à celles du papier et une vigilance réelle vis-à-vis de l'éventuelle présence d'insectes doit être exercée. De plus, en raison de leur vulnérabilité, il est essentiel de placer ces objets dans une obscurité totale, et leur éventuelle exposition au public ne sera envisageable qu'en observant un éclairage très restreint et non directement dirigé vers l'objet. La conservation de ces tissus demande un soin tout particulier et leur manipulation doit se faire les mains gantées de coton. Si les éléments à préserver sont de taille réduite, ils seront conservés à plat et sans pli, après avoir été précautionneusement emballés individuellement dans un papier de soie fin, sans acide ni colorant. Le stockage de textiles de plus grands formats diffère quelque peu puisque idéalement ces derniers seront conservés tantôt pliés et à plat, et tantôt suspendus, en prenant garde d'alterner ces deux modes d'agencement. Un rangement continu sur cintre aurait pour effet de détendre les fibres, tandis que le fait de demeurer plié en permanence provoquerait des marques durables. Les cintres seront préalablement adaptés à l'aide de bourres de polyester renfermées dans une doublure neutre. Les boîtes pour les tissus à plat ou pliés seront réalisées en polyéthylène ou en carton neutre, à l'exclusion de tout contenant en bois. Les interventions exécutables par les agents se limiteront aux seuls dépoussiérages réguliers des collections effectués à l'aide de pinces doux ou d'aspirateurs adaptés.

Conclusion

Nous avons pleinement conscience qu'un certain nombre d'archivistes n'aura pas trouvé dans les pages qui précèdent la réponse aux difficultés auxquelles ils sont confrontés tant le sujet est vaste. De plus, de nombreux matériaux n'ont pu être abordés, et notamment ceux en lien avec les matériaux découlant des technologies contemporaines tels que les CD, cassettes audio et VHS, etc.

S'il y a des actions ou des conditions de conservation que nous savons pertinemment être néfastes pour nos collections et qui sont à proscrire de nos dépôts, il n'existe pas, à de très rares exceptions près, de solutions parfaites applicables à l'ensemble d'un support tant les objets dont nous avons la garde sont parfois complexes. Comme il est malheureusement impossible de disposer parmi ses collègues d'un agent spécialisé dans chaque domaine, nous ne pouvons qu'encourager les conservateurs à faire appel à l'expertise de professionnels formés tout particulièrement au domaine en question et identifiés comme tels. Ceux-ci sont généralement passionnés par leur métier et se feront un plaisir de conseiller les établissements publics sur l'état de leurs collections et sur les solutions envisageables en matière de conservation-restauration. Cette aide peut également, dans de nombreux cas, être obtenue au sein même d'institutions patrimoniales telles que les Archives nationales et ses différents départements (restauration, service des sceaux, etc.), mais également les musées qui sont nettement plus habitués que nous à être confrontés à ces épineuses questions.

Enfin, les centres de recherches publics s'avèrent extrêmement précieux en apportant des éléments de réponses ou, à défaut, en vous mettant en relation avec des interlocuteurs qui, eux, seront à même de vous éclairer. De manière non exhaustive, mentionnons le Centre de recherche sur la conservation des collections (CRCC, anciennement CRCDG) pour les documents graphiques et photographiques, le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) pour le mobilier et les objets muséaux, ainsi que le Centre International d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM). La majorité de ces structures propose, en plus d'une assistance scientifique, des études et des synthèses librement accessibles en ligne *via* leur site Internet. Enfin, outre-Atlantique, les fiches réalisées par l'Institut Canadien de Conservation (CCI-ICC) sont quelquefois d'une aide précieuse.

Bien évidemment, tous les principes et actions évoqués dans ces quelques pages ne sont d'aucune utilité s'ils ne sont associés à une bonne connaissance de la part de l'ensemble des personnes œuvrant en service d'archives, des fonds, si insolites soient-ils, que recèlent leurs collections.

Olivier JUSTAFRÉ

Chargé de conservation préventive aux Archives départementales des Côtes-d'Armor
justafreolivier@cg22.fr